

Délibération n°D20250011

Rapporteur : Jonathan PRIOLEAUD

Service : Direction des Services Techniques
Secrétaire de séance : Christian BORDENAVE

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le TROIS AVRIL, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 21, 22, 21, 20, 19 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 27/03/2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (1), Christophe DAVID-BORDIER (2), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Marc LETURGIE (3), Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN (4), Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :	Laurence ROUAN	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Charles MARBOT	a donné délégation à	Joël KERDRAON
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Christian BORDENAVE
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Josie BAYLE
	Marc LETURGIE	a donné délégation à	Marie-Claude ANDRIEUX,
	Jean-Pierre CAZES	a donné délégation à	Eric PROLA
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Hélène LEHMANN	a donné délégation à	Marion SOK CHAMBERON
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Fatiha BANCAL
	Christine FRANÇOIS	a donné délégation à	Fabien RUET
	Julie TEJERIZO	a donné délégation à	Catherine TAVEAU

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Arrivée à la présentation n° 1 « Délégation maîtrise d'ouvrage pour les travaux d'aménagement de la place de la République et ses abords ».
- (2) Départ à la présentation n° 11 « Trésorerie – Avance au budget CCAS ».
- (3) Départ à la présentation n° 9 « Attribution des subventions aux associations – Année 2025 ».
- (4) Départ à la présentation n° 6 « Approbation du compte financier unique – Exercice 2024 ».

DÉLÉGATION MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE ET SES ABORDS

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29;

CONSIDÉRANT que le réaménagement de la place et de ses abords va permettre la valorisation du patrimoine architectural et paysager de cet espace situé en cœur de ville ;

CONSIDÉRANT que cette opération a fait l'objet d'études de maîtrise d'œuvre engagées par la Ville de Bergerac ;

CONSIDÉRANT que cette opération ne peut pas être scindée pour des contraintes techniques de réalisation des travaux ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'un intérêt commun de réaliser et de garantir la cohérence de l'ensemble des travaux sous la conduite d'un seul maître d'ouvrage ;

CONSIDÉRANT que la CAB est compétente pour les travaux relatifs à la chaussée, les bordures, les trottoirs, le mobilier urbain, le réseau d'eaux pluviales et la signalisation routière ;

CONSIDÉRANT que le montant des travaux de VRD relevant des emprises transférées à la CAB est estimé à 350 000 € TTC ;

CONSIDÉRANT la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **D'APPROUVER** la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réaménagement de la place de la République et de ses abords à savoir la rue Neuve d'Argenson et le boulevard du 8 Mai 1945 ;
- **D'AUTORISER** monsieur le maire, ou son représentant, à signer la convention et tous documents nécessaires à sa mise en œuvre.

Adopté par 23 Voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN (pouvoir), Charles MARBOT (pouvoir), Josie BAYLE, Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX, Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG (pouvoir), Alain BANQUET, Christian BORDENAVE, Jean-Pierre CAZE (pouvoir), Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir).

8 voix contre : Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANÇOIS (pouvoir), Julie TEJERIZO (pouvoir), Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 03/04/2025.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 08 AVR. 2025
et de l'affichage en date du 08 AVR. 2025 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Christian BORDENAVE

Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD